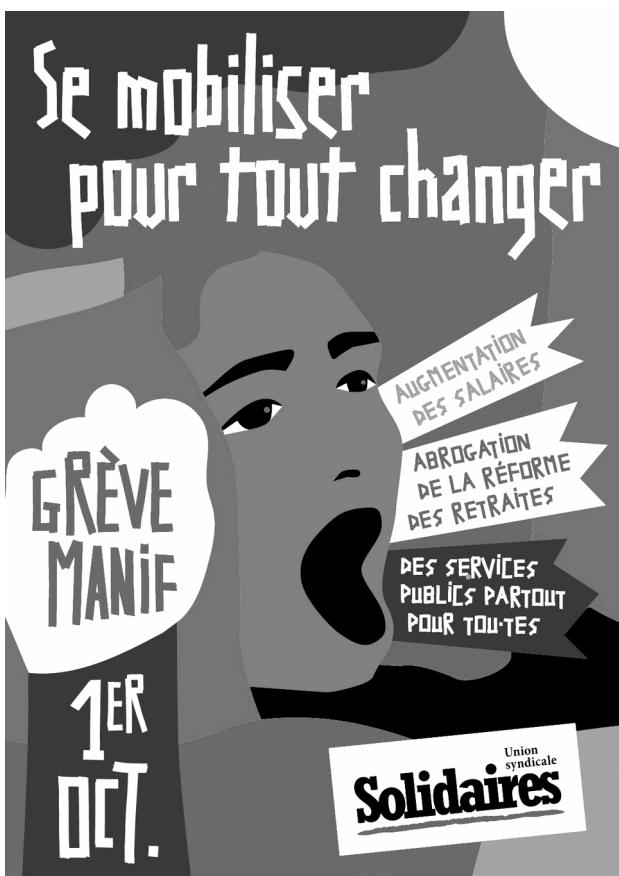


septembre 2024

9-11 rue Génin 93200 Saint-Denis contact@sudeducation93.org sudeducation93.org

# **Se mobiliser pour tout changer : grève et manifestation le 1<sup>er</sup> octobre**

*Tract de l'Union syndicale Solidaires*



Après avoir imposé la réforme des retraites contre l'avis d'une très large partie de la population et sans majorité à l'Assemblée, Emmanuel Macron persiste à appliquer à tout prix sa politique au service du patronat et des plus riches. Il s'apprête à faire adopter un budget d'austérité.

Nous avons une majorité ! Il existe une majorité dans ce pays, composée de celles et ceux qui travaillent pour gagner leur vie.

Elle exprime des revendications claires pour changer la vie en positif :

- augmenter le SMIC, augmenter les salaires, les indexer sur les prix
- abroger la réforme des retraites
- développer les services publics (transports, santé, éducation, Poste...) sur tout le territoire

Emmanuel Macron ne comprend que le rapport de force. Pour imposer le changement, nous devons le construire.

L'Union syndicale Solidaires appelle, dans l'unité avec la CGT et la FSU, à se mobiliser massivement par la grève et les manifestations le 1er octobre pour imposer nos mesures d'urgence. Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

## **Assemblée générale des grévistes à 10h Manifestation intersyndicale Île-de-France l'après-midi**

### **Agenda**

- ⌚ mardi 01/10 : grève interprofessionnelle ; AG à 10h à la Bourse du travail d'Aubervilliers (rue des 21 appelés) ; manifestation à Paris l'après-midi
- ⌚ samedi 28/09 : manifestation pour le droit à l'avortement partout dans le monde
- ⌚ samedi 12/10 : Existransinter, marche des personnes trans et intersexes et de leurs allié·es

## [1<sup>er</sup> degré] Une rentrée marquée par une accentuation des inégalités pour les élèves de la ville

Dans les écoles maternelles et élémentaires, la rentrée a été marquée par l'impératice municipale.

Les enseignant·es et les élèves ont dû commencer l'année avec les quelques stylos et cahiers qu'il restait dans les placards, les commandes de matériels pédagogiques n'ayant été reçues qu'une semaine après la rentrée. À cela s'est ajoutée la lubie de la maire, de faire déplacer tous les parents pour récupérer le kit de rentrée. Deux-demi journées pour 6 000 élèves. Nombreux·ses sont ceux et celles qui ont fait demi-tour en voyant le temps d'attente ou n'ont tout simplement pas pu se déplacer. Cette organisation n'a satisfait ni les parents, ni les enseignant·es. Pire, la maire a justifié son choix de ne plus remettre ce kit de rentrée directement dans les écoles accusant sans fondement les enseignant·es. Ces choix de la mairie auront finalement juste réussi à détériorer les conditions de travail des enseignant·es qui ont dû improviser pendant une semaine, retardant la mise en place des outils de travail de la classe ; à créer des inégalités entre celles et ceux qui avaient ou non leur matériel ; à faire payer les familles qui ont du acheter du matériel pour pallier le kit non récupéré.

Par ailleurs, les familles ont découvert les premiers impacts du nouveau règlement de la cantine et du périscolaire, entré en vigueur au

1er septembre. Celui-ci impose des quotas dans le périscolaire et une réservation obligatoire au moins 7 jours à l'avance pour l'accueil du matin, la cantine et l'accueil de l'après-midi. Cette réservation ne peut plus se faire qu'en ligne, et une pénalité est prévue pour chaque réservation faite ou annulée hors délai, d'un montant d'1 euro (donc pouvant aller jusqu'à 3 euros par jour pour chaque enfant). En cas d'absence de l'enfant pour maladie, il est demandé de fournir une attestation. En cas de modification du planning de travail des parents, ils·elles devront demander un justificatif à leur employeur ! Quand à l'absence de l'enseignant·e (par exemple en cas de grève), rien n'est prévu, pas plus pour une annulation de la cantine en raison d'une sortie scolaire. Aucune information sérieuse n'a été faite par la municipalité auprès des familles qui ont découvert tout cela au fil de la rentrée.

**La colère gronde chez les parents d'élèves**, qui se sont constitué·es en collectif, face à ce système injuste et inégalitaire qui n'a pour objectif que de faire des économies en diminuant le nombre d'enfant accueilli·es. La conséquence immédiate risque d'être le retrait d'un certain nombre d'enfants des activités périscolaires et de la cantine. **Sud éducation se tient aux côtés des parents d'élèves pour exiger l'abandon de ce système !**

AED

**Rentrée pas sans droits !** Le début d'une nouvelle année scolaire est souvent un moment tendu pour les assistant·es d'éducation (AED, AP, APS) : contrats de 6 mois au lieu d'un an, non respect de l'emploi du temps, absence de salaire en septembre, licenciement au cours de la période d'essai... Si vous êtes confronté·es à une quelconque difficulté ou si vous avez des questions sur vos droits, n'hésitez pas à nous contacter !



À Aubervilliers, les militant·es de Sud éducation font vivre avec des syndiqué·es d'autre secteurs ou sans emploi l'**Union locale Sud-Solidaires**. Cours de droit du travail, participation aux mobilisations locales, etc. mais aussi **une permanence syndicale** tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois 18h à 20h à la Bourse du travail de rue des 21 appelés.

Pour les agent·es de la ville qui travaillent dans les écoles (ATSEM, gardien·nes, animateur·trices, ATE...), Solidaires c'est Sud Collectivités territoriales Aubervilliers : [sudct93@mairie-aubervilliers.fr](mailto:sudct93@mairie-aubervilliers.fr)

**Une nouvelle dégradation des conditions de travail** En plein été, sans que les collègues aient été informé·es, la DSDEN a décidé d'une refonte de la carte des PIAL (zone d'affectation des AESH). Conséquence, une zone d'intervention pour les AESH élargie puisqu'on compte désormais 3 PIAL sur la ville au lieu de 5 auparavant. Loin de chercher à résoudre ce qui cause le manque d'AESH (manque de moyens mais aussi des conditions salariales et d'emploi très précaires), la DSDEN poursuit sa politique de gestion de l'accompagnement au flux tendu, adaptant les besoins au moyens.

## [2<sup>nd</sup> degré] Une rentrée chaotique

Dans tous les collèges de la ville, il manque au moins un·e enseignant·e (dont un de matière professionnelle à la SEGPA du collège Rosa Luxembourg, ce qui fait manquer 12h aux élèves en 3<sup>e</sup> et 6h en 4<sup>e</sup>), et jusqu'à trois à Wallon et Halimi. 10 classes à Gabriel Péri se retrouvent sans prof principal·e volontaire, conséquence des conditions de travail dégradées et l'opposition aux groupes de niveaux. Côté lycées, au Corbusier 3 prof·es sont encore manquant·es ; en pro, le seuil des élèves de seconde a explosé, avec 26 à 30 élèves par classe au LP J.-P. Timbaud. Les seuils explosent aussi dans les collèges, rendant très compliquées les inclusions des élèves d'UPE2A ou d'ULIS. Beaucoup d'élèves de troisième se retrouvent en attente d'affectation et on ne peut pas les faire redoubler car il n'y a plus de place. Les moyens en vie scolaire sont également insuffisants, entre les collèges qui ne sont pas suffisamment dotés, ou bien comme à Halimi ceux où les postes ne sont pas encore pourvus. Nous manquons d'infirmièr·es et de médecin scolaires (1 infirmière pour 1300 élèves au Corbusier, 2 infirmières manquantes à Diderot...).

**28 septembre : pour le droit à l'avortement partout dans le monde** Dans le contexte de montée de l'extrême-droite, nous devons continuer de lutter pour le droit des femmes et des personnes LGBTQIA+ à disposer de leur corps. Malgré l'inscription de la liberté d'avoir recours à l'IVG dans la constitution en février et le décret du 17/11/2023 qui permet aux sage-femmes de pratiquer des IVG instrumentales, nous devons rester vigilant·es : cela n'assure en rien contre d'éventuelles régressions sur les dites « conditions ». Par exemple supprimer le remboursement de l'IVG ou interdire l'IVG aux mineures sans autorisation parentale. Sans oublier les difficultés actuelles, comme la réduction de moyens en personnel, les fermetures d'hôpitaux et de maternités de proximité ou encore les pénuries de pilules abortives. **À l'école, continuons de défendre une réelle mise en place de l'éducation à la vie affective et sexuelle.**

**L'Existransinter 2024**, la marche des personnes trans et intersexes et de celles et ceux qui les soutiennent, aura lieu cette année le samedi 12 octobre dans un contexte politique marqué par la poussée de l'extrême-droite et la multiplication des attaques transphobes. Le monde du travail est un des lieux d'expression des discriminations et notamment de la transphobie : injures, harcèlements, mépris affiché, « outings » forcés, inégalités de traitement ou d'avancement de carrière... À l'école, les élèves subissent des discriminations en fonction de leur genre (notamment le refus de reconnaître leur transition) jusqu'à, parfois, mettre en danger leur santé voire leur vie. Les enfants né·es intersexes continuent de subir des mutilations dites opérations de réassignation de genre. **Au travail comme dans la rue, face aux lgbtqia-phobies, riposte syndicale !**

Fonctionnement des écoles, droits des personnels, salaires, santé et sécurité au travail, AED et AESH, droit des personnels en situation de handicap...

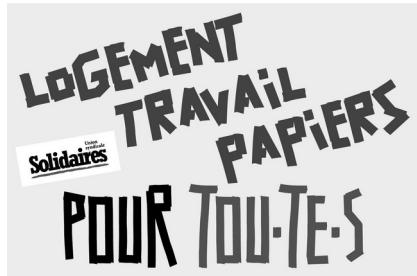
**Tous nos guides à télécharger**



# Refusons toutes les expulsions !

## Olympiade estivale des expulsions...

Les JOP ont été le prétexte à de nombreuses expulsions, une opération de nettoyage social où plus de 12 000 personnes ont été expulsées de lieux d'habitation ou de campements selon l'intercollectif Le revers de la médaille. À Aubervilliers, les campements des collectifs Schaeffer et La Seine ont été définitivement démantelés en juillet, un an après les expulsions de leurs lieux d'habitation.



## ...et d'autres à venir

Rue de la Nouvelle France, le Bathyscaphe, bâtiment occupé depuis le printemps 2023, est expulsable avec une date butoir au 30 septembre 2024. Plus loin, à Pantin, c'est le squat La Trotteuse qui est aussi expulsable depuis le 7 septembre. Ici et là ce sont des dizaines d'habitant·es qui vont se retrouver à la rue, et des lieux collectifs qui vont disparaître.

## Bourse du travail d'Aubervilliers : syndicats 1 – mairie 0

*Communiqué intersyndical des Unions locales CGT, FSU et Solidaires d'Aubervilliers, 30 août 2024*

Le 28 juin dernier, la Bourse du travail d'Aubervilliers et les syndicats qui la font vivre étaient assignés au tribunal judiciaire de Bobigny par la **maire de la commune dans le cadre d'une procédure d'expulsion**. Depuis octobre 2023, nos unions locales se retrouvent à devoir mener une étrange mobilisation : défendre nos locaux, mis à disposition par la commune. Au détour d'un débat au conseil municipal concernant la future gare de la ligne 15 du métro, la maire annonçait vouloir en finir avec la Bourse du travail [...].

Nous avons ces dix derniers mois mené une mobilisation déterminée - pétition, motions et tribune, manifestations et rassemblements, interpellations publiques de la maire- qui a résonné avec les luttes sociales albertvillariennes et séquano-dionysienne : pour un plan d'urgence pour l'éducation dans le 93, contre l'expulsion du squat le Bathyscaphe, pour la défense des Jardins ouvriers des Vertus, pour la défense des droits des locataires de l'OPH, contre les violences policières et le fascisme, contre les saccages des JOP2024, etc., faisant ainsi vivre la solidarité en acte.

Ce procès a été l'occasion de rappeler la nécessité des Bourses du travail pour la défense des droits des travailleur·ses, attaqués de toute part ces dernières années. Lieu de formation, d'entraide, de partage, la Bourse du travail d'Aubervilliers est un bien commun. C'est d'ailleurs l'argument retenu par le Tribunal judiciaire de Bobigny : il a en effet considéré que la mise à disposition par la commune de locaux et de moyens lui conférait un caractère de service public. Il s'est donc jugé non-compétent et a rejeté ce mardi 20 août 2024 les demandes de la mairie, à savoir l'expulsion immédiate de ce qu'elle estime être une occupation sans droit ni titre et des condamnations financières s'élevant à plusieurs milliers d'euros.

Nous considérons cette décision comme une première victoire. Elle nous permet de poursuivre nos activités syndicales plus sereinement pour les semaines et mois à venir. Cependant, cela ne veut pas dire que la bataille est terminée puisque la mairie peut poursuivre son action auprès des tribunaux pour obtenir notre expulsion. **Nous restons donc mobilisé·es et appellerons très prochainement à de nouvelles initiatives pour la défense de la Bourse du travail d'Aubervilliers.** [...] Nous avons besoin de lieux pour habiter le monde, refusons toutes les expulsions !

